



## STOM RANDO A LA CARTE :

### Contexte :

A ce jour il existe au sein du club la « rando découverte », elle s'adresse aux personnes qui ne connaissent pas le club et qui ont envie « d'essayer, de voir » avant d'éventuellement s'inscrire. Les randos découvertes sont limitées à **une fois par an**.

**La nouveauté est de proposer une alternative à l'inscription annuelle : « la rando à la carte ».**

Le but de cette fiche est d'essayer de décrire ce nouveau produit : « rando à la carte », il s'adresse aux personnes qui connaissent déjà le club de manière directe ou indirecte, (ancien adhérent du club, conjoint ou famille d'adhérent, ami d'adhérent, etc.... ) et qui souhaite ne faire que quelques randonnées dans l'année.

### Procédure :

#### Sortie classique à la journée :

1. Une personne cible une sortie sur l'agenda du club. Elle télécharge le bulletin d'inscription sur le site web de STOM et le renseigne.
2. Elle s'inscrit à l'adresse « stom.inscription@gmail.com » en joignant le bulletin dûment rempli à partir du mardi 20h jusqu'au mercredi 20h, la même semaine que la sortie.
3. L'encadrant a le devoir d'évaluer et valider la capacité de la personne à réaliser la sortie.
4. Après validation globale de la sortie par l'encadrant, ce dernier informera la personne dès le jeudi soir.
5. L'encadrant informera en parallèle la secrétaire afin de prévoir une assurance découverte.
6. A l'issue de la rando, pendant le pot traditionnel de clôture, l'encadrant annonce les frais de covoiturage et récupère en supplément les 16€ de rando découverte.

#### Procédure inscriptions :

Pour **une homogénéisation** des inscriptions celles se feront

- pour les adhérents, **du mardi 20h au jeudi 20h**.
- Pour les randos à la carte, **du mardi 20h au mercredi 20h**. (Le jeudi pouvant servir à valider la capacité...)

#### Sortie limitée en nombre : (Raquettes, WE, Semaine, etc....)

Même procédure d'inscription mais la personne n'est pas prioritaire par rapport aux adhérents.



### **Gestion des Priorité**

On rappelle que la règle est de s'inscrire pendant les périodes définies et que par ailleurs les adhérents sont prioritaires sur randos à la carte. Ceci donne l'ordre de priorité suivant :

1. Les adhérents qui s'inscrivent **du mardi 20h au jeudi 20h**
2. Les randos à la carte qui s'inscrivent **du mardi 20h au mercredi 20h**
3. Les adhérents qui s'inscrivent avant **le mardi 20h**
4. Les randos à la carte qui s'inscrivent qui s'inscrivent avant **le mardi 20h**
5. Les retardataires par ordre chronologique

Les inscriptions des randos à la carte seront prises en compte dès le jeudi 20h s'il reste des places.

### **Coût de la sortie :**

**16€** : pour le premier jour ( 6€ d'assurance et 10 € pour le club ) puis

**10€** à partir du 2<sup>ème</sup> jour consécutif.

**(Respectivement 10€ et 4€** pour les personnes déjà adhérentes à la FFME).

Cette solution est « intéressante » jusqu'à 5 sorties (1 jour)  $16€ \times 5 = 80€$  et 50€ pour le club !!

6 sorties  $16€ \times 6 = 96€$  il vaut mieux le forfait club à 93€

Point de repère prix : Le Pyrénées club de France -> 5 sorties (1 jour) reviennent à 95€